AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ADOPTION RÈGLEMENT 19-688
Concernant les taux de taxation 2020

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire, QUE:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 décembre 2019, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 19-688 concernant les taux de taxation 2020

DONNÉ A SAINT-PIE-DE-GUIRE CE 10 DÉCEMBRE 2019

Annick Vincent, directrice générale et secrétaire-trésorière

****

CERTIFICAT DE PUBLICATION
Règlement 19-688 concernant les taux de taxation 2020

Je, soussignée, résidant à Saint-Pie-de-Guire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil entre 9h et 12h, le 10 décembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10 décembre 2019.

_____

Annick Vincent, directrice générale et secrétaire-trésorière.